



ADHÉSION / COTISATION EN LIGNE

Dorénavant, les montants des cotisations pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025, peuvent être réglés par internet via un paiement en ligne.

Si cette procédure vous convient, vous pouvez cliquer sur le lien suivant :

<https://verger-conservatoire-de-petre.s2.yapla.com/fr/membres-campagne-2024-2025-13232/adhesion/>

Sinon vous pouvez imprimer la page 2 (Bulletin d'adhésion 2025) , après avoir rempli les rubriques encadrées puis nous adresser ce document accompagné de votre paiement par chèque à l'adresse figurant en bas de page du document

BULLETIN D'ADHÉSION 2025

De septembre 2024 à août 2025

L'adhésion au Verger Conservatoire de Pétré permet de contribuer à la sauvegarde des variétés anciennes de pommes et de poires de nos régions.

Elle vous donnera outre les réductions pour l'achat des produits du verger, la possibilité de participer à des séances techniques (taille, greffage, protection du verger), d'acheter des variétés anciennes de pommiers et de poiriers à l'automne et de participer à la vie associative tout au long de l'année.

Document à compléter et retourner (accompagné de votre paiement) par courrier à :
Verger Conservatoire de Pétré , LEGTA de Luçon Pétré
85400 Ste Gemme La Plaine

Nom .

Prénom(s)

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Mail

Profession

Type de versement effectué pour l'année d'adhésion (Cliquer sur la flèche)
(Règlement par chèque bancaire, virement administratif pour les collectivités)

SOMME VERSÉE A L'ASSOCIATION (Cliquer sur la flèche)

date :

